

Laissez-passer

Je salue tous mes camarades confinés (et non pas finement cons). Vous avez vu, on en reprend pour un mois ! C'est vrai que si le président Macron nous avait libérés, on serait aussitôt partis dans tous les sens comme des chiens de chasse le jour de l'ouverture. Mais on nous surveille bien avec nos laissez-passer. Cela me pose d'ailleurs quelques questions que je me permets de vous soumettre. Il y a des **cases** à cocher sur le papier, mais elles ne correspondent pas toujours à nos activités.

1... Par exemple, quand je tonds la pelouse derrière chez moi, je transporte ensuite l'herbe dans ma brouette, jusqu'à mon potager, deux cents mètres plus loin. Je peux me faire contrôler en traversant la route de Blain. Est-ce que les gendarmes ne risquent pas de me prendre pour un dealer, même si je leur certifie que cette brouette d'herbe, c'est juste pour ma consommation personnelle ?

2... Se promener à un kilomètre de chez moi, cela ne me suffit pas. Si je me sauve en montagne, comme j'en rêve souvent, est-ce que les gendarmes ne vont pas me repérer à cause de mon téléphone qui est encore plus borné que moi ?

3... S'occuper dans la maison, c'est bien joli, mais j'ai fini tous les coloriages et découpages que j'avais mis de côté du temps où j'étais instit en maternelles. Que faire d'autre ? Apprendre une langue étrangère ? Ce serait bien, d'autant plus que j'ai souvent rêvé d'être « bilingue » un jour. Mais à mon âge, je risque de devenir plus rapidement « déglingue » !

4... Il n'y a pas de case « **aller voir les copains** ». C'est bien dommage car, comme disait mon père, « *Une visite, ça fait toujours plaisir, si ce n'est pas en arrivant, c'est en repartant* » ! Je pourrais aller vous voir, puisque je ne suis pas malade. Il paraît que si j'étais malade, je pourrais infecter trois personnes. Est-ce qu'on a le droit de choisir lesquelles ? Mais je n'ai pas le covid-19 et je le prouve. Je n'ai pas de fièvre (ou juste un peu le samedi soir comme tout le monde). Il paraît que lorsqu'on est malade, on a perdu le goût et l'odorat. Je vous écris toutes les semaines parce que vous n'êtes pas n'importe qui, mais de bons amis choisis depuis longtemps. Cela, c'est la preuve que j'ai du goût ! D'autre part, l'odorat ? A votre avis, si un jour je ne me sens pas bien, est-ce que je dois appeler le 15 ?

5... Il manque une case « **voyage et évasion** ». Quand ça me démange trop de partir faire un tour au loin et qu'on me l'interdit, je reprends ma tondeuse à gazon et je me promène dans la rue pendant dix minutes, histoire de tailler la route. Mes voisins doivent se dire que j'ai des problèmes de difficultés, mais je pense qu'ils commencent à me connaître.

Bon, il faut que je m'arrête parce que je vais vous ennuyer avec mon baratin. Et plus ma lettre sera longue, plus je risque de faire des fautes et je n'ai pas envie de me retrouver en maison de correction ! Soyez sages braves gens. Portez-vous bien et n'oubliez pas la nouvelle devise à la fois officielle et nationale : « Un pour tous et tous contraints »
A bientôt sur les chemins de France et de Navarre